

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10/09/2020, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : ORCA ETEC

Forme : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Capital social : 5000 €

Siège social : 1 rue Sarrazin, 72000 LE MANS

Objet social : • la fabrication, production et vente de pièces de fabrication additive et autres ; • l'étude, la conception, le développement de véhicules, procédés techniques et plus généralement de la conception de dispositifs mécaniques divers ; • la réparation, la maintenance de véhicules ou de dispositifs mécaniques ; • la prestation de service en études, mise au point et assistance technique de véhicules et composants mécaniques • la formation technique, de langues étrangères, travail de traduction et d'interprète

Président : Monsieur Alain DULUARD demeurant 1 rue Sarrazin, 72000 LE MANS

Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables après l'immatriculation de la société au RCS.

Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de DU MANS